

# Subventions annulées pour l'Equateur : la Région sera-t-elle remboursée ?

11/03/14

**Justice.** Si la somme de 150 000 € versée par la Région Rhône-Alpes pour empêcher le forage de pétrole en Equateur, devrait être restituée par les Nations Unies, il sera peut-être plus délicat de récupérer les 100 000 € donnés au peuple Kichwa de Sarayaku qui vit en forêt amazonienne. Explications.

**A** quoi ça sert que la Canol se décarcasse ? L'association de contribuables basée à Ecully, avait obtenu le 3 octobre 2013, l'annulation par le tribunal administratif de Lyon, de deux subventions versées par la Région Rhône-Alpes pour l'Equateur (Amérique du Sud).

La première enveloppe concernait le versement de 150 000 €, en lien avec un programme des Nations Unies, pour compenser le manque à gagner du pays

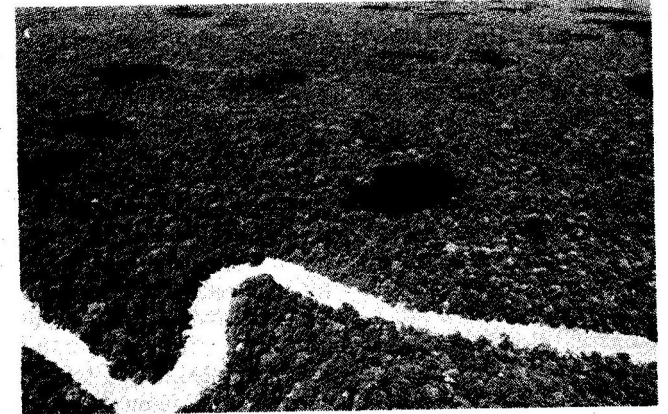
dans l'hypothèse de la non exploitation de ses gisements pétrolifères dans le parc naturel de Yasuni. La seconde, de 100 000 €, était destinée aux « peuples autochtones » de la région de Yasuni.

Les juges avaient annulé ces dépenses pour un problème de forme, les estimant également non conformes à l'intérêt des Rhônalpins. Qui dit annulation, dit en théorie remboursement. Les 150 000 € devraient être restitués, l'Equateur ayant

finalement décidé de forer. Contactées, les Nations Unies expliquent que le processus de restitution des sommes est en cours.

## Bouche cousue du côté de la Région et du gouvernement équatorien

Et les 100 000 € versés au chef Humberto ? « Les fonds ont servi notamment à équiper le gouvernement de Tayjasaruta, en panneaux solaires pour faire fonctionner les équipements, à construire un lieu central pour les réunions institutionnelles et les repas de la communauté, à acheter des pirogues à moteur pour désenclaver les populations du territoire et à capitaliser leurs savoirs phytogénétiques », détaille Véronique Moreira, vice-présidente (EELV) à la Coopération solidaire. Le chef Humberto, invité au Parc de la Tête d'Or, lors des derniers dialogues en Humanité par le Grand Lyon, restitue-t-il les 100 000 € ? La déci-



■ La forêt amazonienne où l'Equateur a finalement décidé d'entreprendre les forages. Photo Cecilia Puebla/EPA/MAXPPP

## Le projet Yasuni ITT

Pour éviter d'exploiter les champs pétrolifères d'Ishpingo, de Tambococha et de Tiputini (ITT) dans la région de Yasuni, le gouvernement équatorien proposait à la communauté internationale de compenser la perte des recettes à hauteur de 3,6 milliards de dollars sur douze ans. Lancé en 2007, le projet Yasuni ITT, géré par un programme des Nations Unies, permettait de

recueillir 13 millions de dollars et 116 millions de promesses de dons, entre 2007 et le 15 août 2013, date à laquelle le président équatorien faisait part de sa décision de forer devant l'insuffisance de la compensation financière proposée par la communauté internationale. Selon Véronique Moreira, toutes les régions de France ont participé financièrement à l'initiative.

sion du tribunal administratif de Lyon est devenue définitive, la Région n'ayant pas fait appel. Ni Véronique Moreira, ni la Région, ne répondent sur ce point. Bouche cousue, aussi, du côté du gouvernement équatorien, sollicité par Le Progrès. Outre les subventions versées, on sait aussi que Véronique Moreira avait fait un aller-

retour à New York, au siège des Nations Unies, pour évoquer pendant une minute et quarante secondes, l'appui financier de la Région. Coût du seul billet : 2 149 €. Un autre voyage avait été effectué en Equateur, mais la Région n'a pas souhaité communiquer le nombre de participants et les coûts générés. ■

Sophie Majou